

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL 2021-2024



Collectivité territoriale et territoire concernés : Commune de Brec'h représentée par M. Fabrice ROBELET, Maire

Date de présentation du projet éducatif territorial : septembre 2021

Correspondant technique : Isabelle OGER, responsable du pôle éducation

Adresse : 9, rue Georges Cadoudal 56400 BRECH

Téléphone : 02.97.57.79.37.

Adresse électronique : enfance-jeunesse@brech.fr

Correspondant administratif : Séverine NEVEU, directrice générale des services

Adresse : 9 rue Georges Cadoudal 56400 BRECH

Téléphone : 02.97.57.79.90.

Adresse électronique : dgs@brech.fr

Photos page de couverture : service communication, Commune de Brec'h

SOMMAIRE

1-PRESENTATION DU TERRITOIRE

La commune
Le pays d'Auray
La communauté de communes (AQTA)

2-ETAT DES LIEUX DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE

Les ressources humaines
 Le pôle Education
 Les moyens humains extérieurs

Les lieux d'accueil pour l'enfance et la jeunesse
 La petite enfance
 Les écoles
 Les collèges et lycées
 Les équipements sportifs
 Les équipements culturels

Les services enfance-jeunesse proposés par la commune
 La petite enfance
 L'enfance
 L'adolescence

3- LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE A BRECH

Avant septembre 2013
De 2013 à 2016
De 2016 à 2018

4- LES PRIORITES D' ACTIONS 2019-2021

Le plan mercredi
L'évaluation

4 – LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2021 -2024

Les valeurs de la politique éducative de la Ville de Brec'h
Les instances de suivi
Les membres du comité de pilotage
Les priorités d'action

1- PRESENTATION DU TERRITOIRE

La commune

Brec'h est une commune en pleine croissance. Elle comptait 4 318 habitants en 1990, 4 850 en 1999, 6 125 habitants en 2007, 6 616 en 2012 et 6 890 en 2018 répartis sur 4 080 hectares. Entre 2011 et 2016, la croissance démographique s'est élevée à 0.3% par an en moyenne.

La proximité d'Auray et de sa gare « Bretagne à Grande Vitesse », rend la commune très accessible avec Paris à 2h40 de la gare du Pays d'Auray.

Cela favorise une importante mobilité professionnelle de la part de ses habitants sur Vannes, Lorient voire Rennes.

La commune est séparée en 3 grands quartiers :

- un quartier juxta Auray avec notamment des habitats à loyer modéré de type individuel ; une annexe de la mairie abritant le CCAS, des associations locales, un Ehpad et des établissements et services pour les enfants et adultes en situation de handicap ;
- un second quartier est construit autour du bourg. Celui-ci se développe environ 2 à 3 fois plus vite que le premier. On y compte une école primaire publique et une école primaire privée.
- Le troisième, Kerstran et son école primaire publique.

Le tissu associatif local est riche et dense. 119 associations ont leur siège social sur Brec'h. Elles participent à la création du lien social sur la commune et s'inscrivent dans une démarche éducative et/ou culturelle.

Brec'h fait partie de la communauté de communes « Auray Quiberon Terre Atlantique » qui regroupe 24 communes et 86 000 habitants.

Le pays d'Auray

Brech est intégré également dans le Pays d'Auray qui se situe entre les agglomérations de Vannes et de Lorient. En plein essor, le territoire accueille aujourd'hui près de 90 000 habitants au cœur d'un cadre de vie exceptionnel. Son tissu économique dynamique, son patrimoine historique, et sa culture à la fois rurale et maritime, créent un climat porteur pour les nouveaux projets de tous horizons.

Il compte 28 communes dont Brech avec : Sauzon, Le Palais, Bangor et Locmaria (les 4 communes de Belle-Ile en Mer), Houat, Hoëdic, Quiberon, Saint-Pierre Quiberon, Plouharnel, Erdeven, Carnac, La Trinité-Sur-Mer, Saint-Philibert, Locmariaquer, Etel, Belz, Locoal-Mendon, Ploëmel, Crach, Auray, Sainte-Anne d'Auray, Pluneret, Plumergat, Pluvigner, Landaul, Landévant et Camors.

La communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Créée le 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique est le résultat de la fusion de :

- 4 communautés de communes (Auray Communauté, la Ria d'Etel, les Trois Rivières, la Côte des Mégalithes),

- 4 communes isolées (Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Houat et Hoëdic),
- du Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner - ABQP (eau, assainissement, gestion des déchets) et de la mutualisation avec le Syndicat mixte du Pays d'Auray (qui comprend la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique et de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer).

Elle réunit 24 communes: Auray, Belz, Brec'h, Camors, Carnac, Crac'h, Erdeven, Etel, Hoëdic, Houat, Landaul, Landévant, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Sainte-Anne d'Auray, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon.

2- ETAT DES LIEUX DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE DE LA VILLE

❖ *Les ressources humaines*

Le pôle éducation

En 2015, le service enfance-jeunesse a intégré le Pôle éducation et services à la population.

Entre juin et novembre 2019, 3 agents titulaires du Pôle éducation quittent le service, soit pour prendre une disponibilité ou partir en retraite. C'est le cas notamment de la gestionnaire administrative et de la coordinatrice périscolaire.

Des départs qui impliquent une nouvelle organisation visant à poursuivre la structuration du pôle a été proposée aux services en juillet 2019 :

- 1 responsable du pôle éducation qui coordonne les actions enfance jeunesse et vie scolaire,
- 1 gestionnaire administrative qui gère le secrétariat, les inscriptions, les facturations et l'entretien des locaux.
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire du Sacré cœur (matin, midi et soir) et également l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances ;
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire du Pont Douar (matin, midi et soir) et également les projets culturels et sportifs liés à l'enfance.
- 1 directeur de site qui coordonne le site périscolaire de Kerstran et l'accueil de loisirs jeunes et le CME
- 1 responsable du restaurant municipal

Les accompagnateurs périscolaires sont garants du bon fonctionnement du temps de pause méridienne. Ils interviennent au service des enfants, à table, entre 11h30 et 13h30. Ils sont au nombre de 20 avec 1 référent par classe tout au long de l'année.

L'équipe de restauration municipale est un partenaire important pour le bon fonctionnement du repas, et pour son investissement lors de la commission repas.

5 ATSEM sont présentes pour encadrer les maternelles sur les 2 écoles.

Ces-dernières participent au temps scolaire et aux accueils périscolaires.

Les moyens humains extérieurs

Le multi-accueil emploie 11 salariés (en délégation de service public)

Depuis le 1^{er} septembre 2019, un agent de la communauté de commune (AQTA) assure l'animation du RPAM (relais parents-assistants maternels) sur 2 communes Auray et Brec'h.

Tout au long de l'année, la ville emploie, des agents polyvalents contractuels pour compléter les équipes d'agents titulaires.

Les partenariats

Les familles sont étroitement associées aux travaux des équipes du pôle éducation.

Dans un premier temps, nous recherchons à les informer, par tout moyen, des actions qui sont menées dans les différentes structures. Il est important de recevoir leurs avis sur les projets mis en œuvre.

Des partenariats existent déjà et reste encore à développer avec les autres services de la commune comme la médiathèque, la ludothèque...

Les partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels comme la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), la Caisse des Allocations Familiales (CAF) ou la Protection Maternelle Infantile (PMI) sont des interlocuteurs privilégiés et des soutiens pour la mise en place des activités et des projets.

L'Éducation nationale est un autre partenaire important. Les directeurs des écoles maternelles ou élémentaires, enseignants, sont les interlocuteurs privilégiés pour mener des actions éducatives cohérentes pour les enfants ou les jeunes.

Plus ponctuellement, des partenariats peuvent se créer avec des associations brechoises (sportives, culturelles, patrimoniales...).

L'évaluation

Il est indispensable que chaque structure établisse des bilans réguliers de ses projets afin d'en mesurer la pertinence au regard des objectifs attendus et de fixer des indicateurs et des critères qualitatifs et quantitatifs.

Pour ce faire, des bilans et des évaluations ont lieu tout au long de l'année, ainsi que des entretiens individuels entre animateurs et directeurs et des réunions d'équipes en fin de projets ou en fin de séjour.

L'évaluation des projets permettent à l'ensemble des équipes de s'interroger, de réajuster les actions et de mettre en place des projets en cohérence avec le Projet éducatif territorial.

❖ Les lieux d'accueil et équipements pour l'enfance et la jeunesse

La commune a procédé à des extensions des deux écoles publiques, construit la Maison de l'enfance et rénové l'Espace jeunes afin d'y accueillir les enfants et les jeunes dans les meilleures conditions.

La petite enfance

La Maison de l'enfance Tamm ha Tamm (petit à petit en breton) a ouvert ses portes le 15 novembre 2010.

Elle a été créée pour :

Projet éducatif territorial - Plan mercredi 2021-2024

- Faciliter la vie quotidienne des familles et de leurs jeunes enfants en développant un équipement et des services de proximité
- Offrir une diversité dans les modes d'accueil du jeune enfant (assistant maternel, accueil collectif, accueil périscolaire)
- Être une réponse à l'isolement des nouveaux arrivants du fait de l'éloignement géographique de leur famille et de ce fait un facteur d'intégration
- Permettre une cohérence de fonctionnement avec les services déjà existants sur la commune (médiathèque, écoles...) et dans le travail de partenariat sur des projets relatifs à la petite enfance (soirées d'échanges, animations, débats, intervenants extérieurs) dans les actions autour de l'enfant et de sa famille (mise en place de passerelles vers les autres structures)
- Travailler en relation avec les différents partenaires pour que la maison de l'enfance puisse être un lieu de relais d'information pour les familles.

La Maison de l'enfance réunit le multi accueil Tamm Ha Tamm pour les 0-4 ans, le Relais parents-assistants maternels Auray-Brec'h, ainsi qu'un accueil de loisirs 3-12 ans.

Les écoles

La commune met à disposition des écoles publiques :

- des locaux rénovés (rénovation de l'école de Kerstran en 2012 et extension de l'Ecole du Pont Douar en 2008) et entretenus ;
- des moyens financiers : prise en charge des fournitures scolaires ; financement des sorties scolaires ; informatisation ;
- des moyens humains : 1 ATSEM par classe maternelle ;
- un accès à la médiathèque, à la salle de sports et à la piscine pour toutes les classes sur des créneaux spécifiques.

La commune participe également à la scolarité des enfants scolarisés dans les écoles publiques d'autres communes au travers d'accords de réciprocité (Sainte-Anne d'Auray, Pluneret Plumergat et d'Auray).

Effectifs scolaires des écoles septembre 2020 :

| | CYCLE 1 (TPS, PS, MS) | CYCLE 2 (De GS au CE2) | CYCLE 3 (CM) | TOTAL |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------|-------|
| Ecole du Pont Douar | 46 | 89 | 36 | 171 |
| Ecole de Kerstran | 26 | 47 | 26 | 99 |
| Ecole du Sacré-Coeur | 39 | 61 | 26 | 126 |
| | 111 | 197 | 88 | 396 |

L'école publique du Pont Douar est située dans le bourg, c'est celle qui accueille, aujourd'hui, le plus grand nombre d'élèves à Brec'h avec un effectif de 171 élèves. Elle propose plusieurs classes bilingues Français/Breton.

La répartition des élèves :

| | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|------------|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| Bilingue | 3 | 13 | 8 | 8 | 7 | 11 | 10 | 7 | 9 |
| Monolingue | 4 | 8 | 10 | 17 | 11 | 13 | 12 | 13 | 7 |

Horaires de l'école :

Le lundi mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h et 13h45-16h30

L'école publique de Kerstran est située au sud du bourg.

Cette école de 99 élèves est agrémentée d'un jardin pédagogique. Elle est constituée de 4 classes à multi-niveaux organisées comme suit :

La répartition des élèves :

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 4 | 10 | 12 | 11 | 15 | 12 | 9 | 15 | 11 |

Horaires de l'école :

Le lundi mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

L'école privée du Sacré-Cœur a 126 élèves.

Elle est située dans le bourg de Brec'h. L'école a été rénovée en 2015, et un parking a été aménagé pour plus de commodités et de sécurité.

La répartition des élèves :

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 15 | 16 | 8 | 11 | 17 | 14 | 19 | 12 | 14 |

Horaires de l'école :

Le lundi mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h et 13h45-16h30

Les collèges et lycées

Le collège Saint-Gildas accueille 777 élèves. Il met l'accent sur la diversité des activités - sport et culture- en proposant une activité théâtrale et musicale ainsi que des échanges européens (Angleterre, Espagne, Allemagne). Il travaille en partenariat avec l'IES (Institut éducation sensoriel) de social) de Gabriel Deshayes en participant à l'inclusion des élèves sourds et malentendants.

Le Lycée Duguesclin situé, à Penhoët, près d'Auray accueille 339 élèves. Ce lycée professionnel propose des formations aux métiers d'art : Ebénisterie, sculpture et préservation du patrimoine, Tapisserie-décoration, Marchandisage visuel, Graphisme et décor et Communication visuelle et pluri-média.

Les élèves brechois fréquentent également notamment le collège du Verger à Auray, le collège de Kerfontaine à Pluneret, le collège Goh Lanno de Pluvigner, le collège-lycée Sainte Anne à Sainte Anne d'Auray, le lycée B. Franklin à Auray et le lycée Saint-Louis à Auray.

Les équipements sportifs mis à disposition

La commune dispose de plusieurs équipements sportifs mis à disposition des associations, des écoles, des ALSH et des particuliers.

Le complexe sportif "Sport Ti Brec'h" accueille une diversité de publics (scolaires, périscolaires, associations) quel que soit l'âge, la discipline ou le niveau de pratique sportive.

A noter : l'ensemble de la salle de sport et ses abords ont été aménagés pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Il accueille plus d'une dizaine de disciplines sportives : gymnastique, danse, arts martiaux, badminton, volleyball, handball, basketball, football... Il est également adapté aux disciplines relevant de l'handisport. Le complexe, homologué pour la pratique sportive de haut niveau dispose d'une salle de sport avec un espace dédié à la danse et un espace omnisports, de terrains de football et vestiaire extérieurs. En 2018, le parc sportif s'est étoffé avec la création d'un espace de glisse.

L'espace de glisse de Brec'h intègre 3 parcours de niveaux différents, permettant ainsi de mélanger les débutants aux initiés et aux experts, à savoir : un parcours débutant, un parcours plus technique, et un parcours expert !

L'accès à l'espace de glisse est gratuit et accessible à tous, petits et grands (idéalement à partir de 8 ans) pour tout ce qui roule (sans moteur) : skates, trottinettes, BMX, rollers, ... (*pensez au casque et protections*).

En 2019, une piste d'éducation routière et un city-stade sont venus agrémenter l'offre de sport.

Une nouvelle tranche de travaux complètera ces équipements en 2022.

Le court de tennis de Penhoët a fait l'objet d'un entretien approfondi en 2021 avant d'être mis librement à disposition des habitants.

Les équipements culturels mis à disposition

Chaque année la commission culture de la ville définit un thème ou fil conducteur pour la saison culturelle à venir.

Objectif : que les associations et plus généralement les habitants s'emparent de ce fil rouge et participent aux évènements communaux.

Ce fil rouge rythme les grands évènements de la ville (Féerie de Noël ; Carnaval, Grande Dictée, Chasse à l'œuf ; Festival Brec'h ma Muse ; Boum des enfants) ainsi que les animations et expositions de la médiathèque.

La médiathèque, « Médiabrech » propose un large choix de plus de 32 000 documents : livres, documentaires, jeux de société, musique et films, régulièrement enrichis par des nouveautés.

Ouverte toute l'année, elle propose un vaste programme d'animations et d'expositions.

Parmi les animations, trois rendez-vous sont récurrents : les « bébés lecteurs », le « Temps d'une Histoire » - lectures et arts plastiques - à partir de 4 ans, « Des Livres et Vous » le club de lecteurs de la médiathèque.

La médiathèque a intégré le réseau des « Médiathèques Terre Atlantique » de la communauté de communes depuis janvier 2019.

L'école de musique d'Auray accueille des élèves Brechois. Les deux communes sont liées par une convention.

Elle dispense des cours individuels pour l'apprentissage des instruments et des cours collectifs de solfège ainsi que des pratiques en ateliers et en ensembles. Si les cours individuels sont réservés aux enfants, les adultes ont accès aux pratiques collectives.

L'école garantit un cursus complet de l'initiation artistique jusqu'au certificat de fin d'études musicales (CFEM). Elle concourt à la formation amateur ou préprofessionnelle.

L'école municipale de musique participe à des manifestations publiques (concerts thématiques, auditions) qui sont conçues dans un but pédagogique.

Les animations associatives locales proposent de nombreuses animations tout au long de l'année :
Mardis de la dañs, Un automne autrement, animations de l'écomusée de St Dégan, pardons...

Festival Méliscènes à Auray

La ville s'inscrit chaque année dans le festival dédié à la marionnette, au théâtre d'objets et aux formes animées.

Organisé par Auray, il s'exporte dans les communes partenaires du Pays d'Auray (Belz, Brec'h, Crac'h, Landévant, La Trinité sur Mer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner).

❖ Les services enfance-jeunesse proposés par la commune

La petite enfance

La Maison de l'enfance réunit le multi accueil Tamm Ha Tamm pour les 0-4 ans, le Relais parents-assistants maternels Auray-Brec'h, ainsi qu'un accueil de loisirs 3-11 ans.

Le multi accueil géré en délégation de service public par Léo Lagrange Ouest et d'une capacité de 24 places, accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. La structure propose des horaires souples de 7h30 à 19h et prend en charge les enfants à temps complet ou à temps partiel sur un mode régulier ou occasionnel (halte-garderie) ainsi qu'en accueil d'urgence.

Son taux d'occupation moyen en jours de présence sur 2019, était de près de 98%.

Les critères d'attribution des places ont été définis par la commune. La domiciliation dans la commune et l'ancienneté de la demande sont des critères de priorité d'admission avec une attention particulière portée aux familles dont les enfants sont porteurs d'un handicap, ainsi qu'aux familles monoparentales.

La tarification est modulée en fonction des ressources parentales suivant un barème national de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Pour faciliter le passage à l'école des enfants, des passerelles entre le multi accueil et les écoles sont établies. Les professionnels de la petite enfance accompagnent les enfants avant la rentrée des classes pour une visite de l'école et un temps d'échange avec les enseignants. La proximité du multiaccueil avec deux des écoles du bourg facilite cet échange.

Le Relais parents-assistants maternels Auray-Brech géré par AQTA, est un lieu d'informations et d'échanges pour les familles. Il a pour but de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile. Il assure différentes missions auprès des assistants maternels, des parents et des professionnels de la petite enfance.

Des matinées d'éveil accessibles sur inscription 1 fois par semaine à Brech et à Auray, sont proposées aux assistantes maternelles et aux enfants pour rencontrer de nouvelles personnes, découvrir de nouveaux jeux...

La commune accueille également sur son territoire un multi-accueil partagé, Les pépites « Océane », géré par l'association PEP 56. Cette structure est ouverte toute l'année du lundi au vendredi sur des horaires dits atypiques : de 6h30 à 19h30, et le samedi de 8h à 19h30. Elle présente également la particularité de réserver un tiers de ses 30 places à de jeunes enfants en situation de handicap ou de maladie chronique. Les 20 autres places sont proposées aux entreprises et collectivités du secteur.

L'enfance

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances « Les p'tites canailles » 3-11 ans est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sur les vacances scolaires.

Les activités se déroulent sur 2 sites, la Maison de l'Enfance « Tamm ha Tamm » pour les 3 à 5 ans et le site du Pont Douar pour les 6-8 ans et 9-11 ans, avec un accueil à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'équipe d'animation propose un planning d'activités adaptées aux 3-5 ans, aux 6—8 ans et aux 9-11 ans. Le programme est mis en place en fonction d'un thème (activités culturelles, manuelles, créatives, sportives...).

Les activités extrascolaires sont fréquentées à 88% par des enfants domiciliés sur la commune et pour le reste, par des enfants domiciliés notamment sur les communes d'Auray, Pluvigner, Pluneret, Plumergat, Landevant et Landaul.

L'été, deux séjours découverte sont proposés aux 4-5 et aux 6-8 ans.

Ce sont des séjours courts de maximum de 3 jours et 2 nuitées qui permettent de découvrir la vie quotidienne en collectivité, de quitter le « cocon familial » et découvrir de nouvelles activités.

Les tarifs 2020-2021 TARIFICATION MODULEE en fonction du QF de la CAF

| | - de 600€ | De 600€ à 805,00€ | De 806€ à 1071€ | + de 1071 € (ou non transmis) |
|---------------------------------|-----------|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| Brechois (1/2 journée) | 2,70€ | 4,70€ | 5,65€ | 6,15€ |
| Brechois (journée sans repas) | 5,30€ | 9,30€ | 11,00€ | 11,45€ |
| Repas Brechois | 1,00€ | 3,25€ | 3,40€ | 3,50€ |
| Extérieurs (1/2 journée) | 3,70€ | 5,70€ | 6,65€ | 6,90€ |
| Extérieurs (journée sans repas) | 6,00€ | 10,00€ | 11,50€ | 12,00€ |
| Repas Extérieurs | 4,45€ | | | |
| Retard après 19h (le ¼ h) | 5€ | | | |

Les objectifs pédagogiques de l'ALSH du mercredi :

- ✓ Veiller au bien vivre ensemble et au respect de la différence :
 - Accueillir, partager, communiquer
 - Instaurer un climat de confiance
 - Développer l'estime de soi
 - Développer le lien à la parentalité
- ✓ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives :
 - Responsabiliser les enfants
 - Encourager les échanges
 - Développer la curiosité et l'imagination
- ✓ Respecter les rythmes de vie de l'enfant
 - Assurer la sécurité physique, morale, et affective
 - Favoriser l'épanouissement, le bien-être et la détente
 - Être à l'écoute, attentif, compréhensif
 - Se rendre disponible
- ✓ Favoriser les pratiques culturelles, sportives, initier la découverte et la connaissance du patrimoine local
 - Amener l'enfant à s'ouvrir à son monde extérieur

- Exploiter les ressources sur la commune
- Faire découvrir de nouvelles activités aux enfants

Ces objectifs sont complémentaires aux axes visés de la charte qualité qui sont :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités

Les projets annuels :

- Les échanges intergénérationnels

Jusqu'en février 2020, une fois par mois le mercredi, un groupe de 12 enfants participait à un après-midi intergénérationnel avec les résidents de l'Ehpad de Brech. Au programme : activités manuelles, balade, jardinage, kermesse, loto, cuisine, ferme pédagogique, chants/contes...

Une fois par période, des animations-gouter sont proposées avec les enfants du multi-accueil.

- Les ateliers et expos à la médiathèque

Les enfants participent aux ateliers proposés par la médiathèque et découvrent ainsi des expositions, des vidéos reportage, des ateliers philo, la peinture... Ces ateliers sont animés par des intervenants extérieurs et une animatrice de la médiathèque.

- Les goûters festifs

A chaque fin de période, un goûter festif est organisé à la maison de l'enfance. La décoration ainsi que le buffet sucré sont préparés par les enfants. C'est un moment de partage entre enfants/parents/animateurs autour de jeux, de diapo photos, d'expo des activités...

- Partage et bienveillance

Des mercredis autour du partage sont organisés.

C'est l'occasion pour l'équipe d'animation, de proposer des ateliers autour des émotions, de la bienveillance, et de la différence.

- Sensibilisation à la situation de handicaps

Pour faire suite à la journée de sensibilisation initiée en 2019, un programme d'actions sera organisée pour sensibiliser les enfants à la question du handicap.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants 2018-2021 a poursuivi les actions entreprises par la précédente équipe comme la Chasse à l'œuf, le Cinéma de plein air ou encore la rédaction de Moutik, le magazine des petits Brechois.

Le 10 novembre 2021 s'organiseront les nouvelles élections 2021. Ce nouveau mandat développera de nouveaux projets autour de l'événementiel, de la solidarité et du développement durable.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont déclarés en accueils de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ; y sont accueillis les enfants des trois écoles de la commune.

Les temps périscolaires entourent la journée d'école des enfants.
Ils comprennent l'accueil du matin et du soir (garderie) et l'accueil de loisirs du mercredi.

| | MATIN | SOIR 16h30-19h |
|--------------------|---|----------------------------------|
| SITE DE KERSTRAN | 7h15-8h20 Salle de motricité de l'école | Salle de motricité de l'école |
| SITE DU SACRE-CŒUR | 7h15-8h35 Maison de l'enfance | Maison de l'enfance |
| SITE DU PONT DOUAR | 7h15-8h35 Accueil de loisirs du Pont Douar | Accueil de loisirs du Pont Douar |

Les enfants sont accueillis à partir de 7h15 le matin et de 16h30 à 19h le soir.
Les trajets école - accueil périscolaire sont encadrés par le personnel communal.

Le lundi soir et le jeudi soir les enfants peuvent faire leurs devoirs dans un espace dédié, accompagnés par un animateur.

Les objectifs pédagogiques des accueils périscolaires :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Respecter le rythme de l'enfant
- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de l'enfant
- Favoriser la relation de confiance avec les parents
- Développer la curiosité de l'enfant.

Les tarifs :

| | - de 600€ | De 600€ à 805,00€ | De 806€ à 1071€ | + de 1071 € (ou non transmis) |
|---------------------------|-----------|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| Brechois (le ¼ h) | 0,40€ | 0,50€ | 0,53€ | 0,55€ |
| Extérieurs (le ¼ h) | 0,50€ | 0,55€ | 0,60€ | 0,65€ |
| Goûter oublié | 1€ | | | |
| Retard après 19h (le ¼ h) | 5€ | | | |

La pause méridienne n'est pas déclarée en accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Capacité d'accueil du restaurant scolaire : 467 places assises
Moyenne de repas préparés par jour scolaire en 2020 : 357
Encadrement sur le temps de repas : 20 agents (1 agent/classe)
2 services : 1 maternelle et 1 primaire

Le restaurant scolaire confectionne sur place des repas équilibrés pour les enfants des écoles brechoises.

Sauf situation particulière, les enfants sont incités à goûter à tous les aliments qui leur sont présentés pour apprendre à les connaître.

Les enfants de l'école du Pont Douar et du Sacré-Cœur sont accompagnés à pied par le personnel communal de l'école au restaurant scolaire.

Quant à l'école de Kerstran, compte tenu de l'éloignement géographique, deux navettes en car sont mises en place pour permettre aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire, également encadrées par des agents communaux.

Deux services de restauration, le premier pour les maternelles et le second pour les élémentaires.

Respect et règles de vie :

Dans un esprit de cohérence une charte du « bien-vivre ensemble » a été mise en place de manière concertée entre les équipes enseignantes et périscolaires. Ces règles s'appliquent tout au long de la journée de l'enfant tant à l'école qu'aux accueils périscolaires (matin, midi, soir).

Le non-respect de la Charte et du règlement de cour entraîne une sanction qui peut aller du simple avertissement à l'exclusion.

Après une période expérimentale, les enfants peuvent faire leurs devoirs, dans un espace dédié accompagné par un animateur tous les lundis et jeudis depuis septembre 2018.

Les tarifs :

| | BRECHOIS | | | | EXT |
|---|-----------|-------------------|------------------|-------------------------------|-------|
| | - de 600€ | De 600€ à 805,00€ | De 806€ à 1 071€ | + de 1071 € (ou non transmis) | |
| Repas | 1€ | 3,25€ | 3,40€ | 3,50€ | 4,45€ |
| Repas non réservé ou non annulé sans justification dans les 48h suivant l'absence | 6,65€ | | | | |

La **commission restauration scolaire** est une instance de travail et d'échange qui se réunit plusieurs fois dans l'année pour aborder les questions de la pause méridienne (temps du repas, contenu de l'assiette, trajets, cour, encadrement...).

Elle est composée d'élus, de professionnels, d'une diététicienne et de parents délégués.

Après un travail sur le contenu de l'assiette avec l'aide d'une diététicienne (présentation, qualité et quantité), le gaspillage alimentaire (pesée, sensibilisation pédagogique et recyclage des déchets) et le bruit avec une étude acoustique, il conviendra en 2021 de préciser les axes de travail à venir.

L'adolescence

« **Activ-ados** » 11-17 ans est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ce service permet aux jeunes, de 11 à 17 ans, de se retrouver lors de sorties ou d'activités libres pour partager et découvrir ensemble des activités diverses (sportives, culturelles, artistiques...) pendant les vacances et en période scolaire.

En présence d'un animateur qualifié, l'espace jeunes ouvre le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h30 ou en soirée jusqu'à 22h et le samedi sur demande.

Pendant les vacances, le service est ouvert selon un programme d'activités spécifiques.

Des séjours ou des stages sont proposés pour les 11-17 ans sur les vacances d'avril et d'été.

Un service de navette et une proposition de repas est mis à disposition des jeunes.
Des chantiers jeunes sont organisés à chaque vacance avec une gratification de 20 € la demi-journée.

Des séjours participatifs sont impulsés par des jeunes depuis 2 ans. Avec l'aide de l'animateur, des actions sont organisées par les jeunes dans le but de gagner de l'argent pour financer leurs séjours.

Les tarifs 2020-2021 :

| TARIFS 2020-2021 – BRECHOIS | | | | | |
|---|---|-------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| | | - de 600€ | De 600€ à 805,00€ | De 806€ à 1071€ | + de 1071 € (ou non transmis) |
| Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités) | | 7,00€ | 9,00€ | 10,00€ | 12,00€ |
| 1 | Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers | Compris dans l'adhésion | | | |
| 2 | Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées | 2,50€ | 4,50€ | 5,00€ | 5,30€ |
| 3 | Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€ | 4,30€ | 6,30€ | 7,15€ | 7,45€ |
| 4 | Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€ | 6,45€ | 8,45€ | 9,30€ | 9,80€ |
| 5 | Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€ | 9,00€ | 11,00€ | 12,00€ | 13,00€ |
| Repas | | 1,00€ | 3,25€ | 3,40€ | 3,50€ |

| TARIFS 2020-2021 – EXTERIEURS | | | | | |
|---|---|-------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------------|
| | | - de 600€ | De 600€ à 805,00€ | De 806€ à 1071€ | + de 1071 € (ou non transmis) |
| Adhésion annuelle (Accès espace jeunes, navette et gratuité de certaines activités) | | 14,00€ | 16,00€ | 18,00€ | 20,00€ |
| 1 | Activité sur place sans besoin spécifique et chantiers | Compris dans l'adhésion | | | |
| 2 | Activité sur place avec prestation particulière ou besoins spécifiques à l'organisation de l'activité, et soirées | 3,00€ | 5,00€ | 5,50€ | 5,80€ |
| 3 | Activité avec transport et/ou prestations payantes < à 5€ | 5,00€ | 7,00€ | 7,50€ | 7,95€ |
| 4 | Activité avec transport et/ou prestations payantes comprises entre 5€ et 14€ | 7,00€ | 9,00€ | 10,00€ | 10,30€ |
| 5 | Activité avec transport et/ou prestations payantes > à 15€ | 10,00€ | 12,00€ | 13,00€ | 15,00€ |
| Repas | | 4,45€ | | | |

3- LES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE EDUCATIVE

❖ Avant septembre 2013 :

| | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------------|--|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI | Garderie 7h15- 8h45 | Classe 8h45-12h | Pause méridienne 12h-13h30 | Classe 13h30-16h30 | Garderie 16h30-19h |
| MERCREDI | | Accueil de loisirs 9h-17h (+ garderie dès 7h15 jusqu'à 19h) | | | |

Organisation qui impliquait :

- ✓ Animations sur la pause méridienne à l'école du Pont Douar 1 fois/semaine/niveau
- ✓ Pas de norme d'encadrement spécifique sur la pause méridienne
- ✓ Garderies non déclarées en ALSH périscolaires
- ✓ ALSH à la journée le mercredi
- ✓ Propositions d'activités à l'année (Théâtre, danse, musique...)

❖ 2013-2016 : Mise en place de nouveaux rythmes scolaires Avec classe 4 jours ½ par semaines

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------------------------|--------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------|
| Accueil périscolaire de 7h15 à 8h35 | | | | |
| classe de 8h45-12h | classe de 8h45-12h | classe de 8h45-11h45 | classe de 8h45-12h | classe de 8h45-12h |
| Pause méridienne de 12h-13h45 | | accueil périscolaire de 11h45 à 12h30 | Pause méridienne de 12h-13h45 | |
| Classe de 13h45-15h | Classe de 13h45-16h30 | ALSH de 11h45 à 19h | Classe de 13h45-15h | Classe de 13h45- 16h30 |
| TAP 15h-16H30 | | | TAP 15h-16H30 | |
| Accueil périscolaire de 16h30-19h | | | Accueil périscolaire de 16h30-19h | |

Organisation qui impliquait :

- ✓ Un accueil de loisirs à la demi-journée le mercredi
- ✓ Semaine sur 4 jours et demi
- ✓ Une coordinatrice des temps périscolaires
- ✓ Des sites périscolaires déclarés auprès de la DDCS

- ✓ Suppression des activités à l'année
- ✓ Mise en place des TAP (proposition d'activités adaptées à l'âge des enfants) sur les trois écoles : lundi-jeudi pour le Pont Douar, et mardi-vendredi pour le Sacré Cœur et Kerstran
- ✓ Embauches d'animateurs communaux et d'intervenants d'associations

❖ *Septembre 2017 : Retrait de l'école privée*

Organisation qui impliquait :

- ✓ Un allongement de la pause méridienne de 15 minutes pour l'école de Kerstran
- ✓ Semaine de 4 jours au Sacré Cœur
- ✓ Mise en place d'un accueil de loisirs du mercredi à la journée
- ✓ Organisation des TAP avec des objectifs réaffirmés : Donner plus de repères aux enfants ; fluidifier la gestion des groupes au moment charnière de la fin de la journée d'école et du début des TAP ; permettre à chaque enfant de découvrir toutes les thématiques proposées au cours de l'année.
- ✓ Mise en place d'une commission repas.

❖ *Septembre 2018 : Retour à la semaine de 4 jours pour tous*

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| Accueil périscolaire de 7h15 à 8h35 | | | | |
| classe de 8h45-12h | classe de 8h45-12h | ALSH de 7h15 à 19h | classe de 8h45-12h | classe de 8h45-12h |
| Pause méridienne de 12h-13h30 | | | Pause méridienne de 12h-13h30 | |
| Classe de 13h30-16h30 | Classe de 13h30-16h30 | | Classe de 13h30- 16h30 | Classe de 13h30- 16h30 |
| Accueil périscolaire de 16h30-19h | | | Accueil périscolaire de 16h30-19h | |

Organisation qui a impliqué :

Amélioration du rythme hebdomadaire des enfants

Allongement de la pause méridienne de 15 minutes pour une école sur le temps du midi à compter de septembre 2016 et optimisation des services pour tous.

Mise en place d'un ALSH à la journée le mercredi

Le conseil d'établissement du Sacré Cœur s'est prononcé pour un retour à la semaine de 4 jours sans le mercredi à partir de la rentrée scolaire 2016.

Précédemment ouvert seulement l'après-midi, l'ALSH a accueilli sur l'année 2017-2018, les enfants n'ayant pas classe à la journée.

Juin 2018 : Arrêt des TAP pour tous

Septembre 2018 : ALSH du mercredi ouvert à la journée pour tous

Réaffirmation des objectifs des Temps d'activités périscolaires (TAP)

En réponse aux constats émis par les membres du Comité de pilotage en septembre 2016, des modifications ont été faites afin de donner plus de repères aux enfants, fluidifier la gestion des groupes et permettre à chaque enfant de découvrir toutes les thématiques proposées au cours de l'année.

2017-2018 : Elaboration d'un planning annuel ; recentrage des activités en cohérence avec les objectifs du PEDT

Septembre 2018 : Arrêt des TAP voté en juin 2018 au profit d'une semaine à 4 jours sans le mercredi (Fatigabilité)

Fusion des Tickets Sports Loisirs 9-11 ans et de l'ALSH 3-11 ans

En 2016 : Réflexion sur la proposition à la carte des Tickets sports loisirs 9-11 ans, depuis notamment que l'ALSH 3-11 ans s'organise en régie en 2015.

Arrêt de l'ALSH Tickets sports loisirs et fusion sur l'ALSH 3-11 ans avec la création d'une proposition d'activité spécifique pour les 9-11 ans.

4- LES PRIORITES D' ACTIONS 2019-2021

Le PEDT 2019-2021 nouvelle génération a intégré le plan mercredi.

De quoi s'agissait-il ?

A la rentrée 2018, l'État, en partenariat avec les CAF, a accompagné les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant, en cohérence avec les enseignements scolaires.

Une charte qualité Plan mercredi qui organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

❖ *Les rythmes scolaires en septembre 2021 :*

Les horaires des écoles publiques avaient été arrêtés par l'IA-DASEN du Morbihan en juillet 2018. Cette organisation ne pouvant porter sur une durée supérieure à trois ans, une nouvelle campagne de recensement des horaires de toutes les écoles publiques du département du Morbihan a été réalisée pour la rentrée scolaire 2021.

Après consultation, les 2 écoles brechoises ont émis le souhait de conserver les mêmes horaires.

Cette organisation du temps scolaire a été validée par délibération du conseil municipal du 8 février 2021.

Les horaires de classe sont maintenus les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Pour le Pont Douar : 8h45-12h et 13h45-16h30

Pour Kerstran : 8h30-11h45 et 13h45-16h30

❖ Evaluation du PEDT 2019-2021

| ACTION 1: VEILLER AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET AU RESPECT DE LA DIFFERENCE | | |
|---|---|---|
| ACTIONS ET PROJETS REALISES | DESCRIPTIF DE L'ACTION | EVALUATIONS/ PERSPECTIVES |
| FICHE ACTION ACCOMPAGNER LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE- | 1-Travailler sur l'accompagnement des enfants sur l'ensemble de la pause méridienne (Cour et trajets) 2-Poursuite de l'action sur le temps du repas avec un travail sur le gaspillage alimentaire 3-Réflexion sur l'acoustique au restaurant scolaire 4-Formaliser les règles de vie et les affichages | 1-Re-structuration du pôle éducation avec 1 directeur periscolaire par école en juin 2019 2- La commission restauration scolaire pose des actions sur le gaspillage alimentaire (eau; pesée des déchets et compost). Mise en place d'actions de sensibilisation "Pesée des déchets" par AQTA Le pôle éducation adopte de la souplesse dans le règlement Instauration d'un tarif repas dissuasif pour éviter le gaspillage. 3-Une étude acoustique a été réalisée en juin 2019 qui en a débouchée avec la mise en place d' un revêtement Flotex 4- Création de la mascotte "Sam" qui permet de réaliser des affichages harmonisés sur les règles de vie. |
| FICHE ACTION SECURISATION DES LOCAUX ET DES PERSONNES | Formation du personnel à l'utilisation des extincteurs / PSC1 et défibrillateurs en partenariat avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) Former les adolescents aux 1ers secours Continuer à travailler sur les PPMS (plan particulier de mise en sureté des personnes) | Cause Covid, formation du personnel non réalisée. En 2019, sécurisation des locaux avec la mise en place d'un interphone sur une école et à la maison de l'enfance et une porte sécurisée au restaurant scolaire. Exercice d'évacuation incendie sur chaque site et au restaurant scolaire PPMS actualisé sur les écoles En 2020, bouchons d'oreilles moulés pour les agents volontaires |
| FICHE ACTION LE BIEN VIVRE ENSEMBLE | 1- Coopérer pour faire émerger les règles collectives partagées par le biais d'affichage sur les sites 2- Relecture des pratiques professionnelles entre chaque période avec une intervenante/formatrice Echange de savoirs sur les "messages clairs" avec les écoles 3-Sensibilisation aux handicaps | 1-Mise en place d'affichage règles de vie "Les samipotes" 2-Depuis 2019, échange de pratiques à chaque période scolaire pour l'ensemble des accompagnateurs periscolaires 3-Actions bénévoles des enfants du conseil municipal pour le Téléthon En mars 2019 journée de sensibilisation aux handicaps avec l'intervention de l'association Handisports 56 à l'ALSH du mercredi Mise en place d'un espace détente (Snoezelen) à la maison de l'enfance |
| CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS | Le bâtiment du Pont Douar accueille les enfants de 3 à 12 ans du Pont Douar - En période scolaire: (matin et soir). - Le mercredi pour l'ALSH du mercredi - Les vacances pour l'ALSH vacances | Appropriation des modulaires avec une salle dédiée aux 9-12 ans Adaptation des fonctionnements: L'accueil du matin et du soir se fait aux modulaires. Le nom reste à trouver. |

| ACTIONS 2: ENCOURAGER LA CITOYENNETE, L'AUTONOMIE ET LA PRISE D'INITIATIVES | | |
|---|---|---|
| ACTIONS ET PROJETS REALISES | DESCRIPTIF DE L'ACTION | EVALUATIONS |
| FICHE ACTION LA DYNAMIQUE JEUNESSE | 1-Amélioration de la communication 2-Mise en place d'une navette 3-Proposition d'un repas et d'un pique nique est proposé lors des sorties à la journée. 4-Mise en place d'un séjour participatif Lancé dès septembre 2018 avec un séjour en 2019 et un projet en cours pour cette année. 5-Chantier jeunes | 1-Les programmes d'activités ont été distribués directement dans la cour des collèges ; mailing aux familles ; diaporama photos diffusé lors du cinéma de plein air 2-Sur l'été 2020, 20 jeunes différents ont bénéficié de ce service (12 en 2019) 4- Sur l'été 2020, 7 jeunes ont financé leur séjour 5-A partir de 14 ans, avec une gratification de 20 euros par jour. |
| RENFORCER L'ACCES AU NUMERIQUE A L'ECOLE | La commune, dans le cadre du programme "école connectée" a financé des tablettes permettant à l'équipe éducative d'aborder les contenus avec une approche ludique pour faire du calcul mental, des mathématiques, de l'orthographe et de la lecture et faire du traitement de texte et l'élaboration de tableaux pour se préparer au collège. | Les tablettes sont utilisées à partir de la GS minimum 2 fois par semaine Projet Défi robot (quadrillage et visualisation dans l'espace) en 2019 L'école de Kerstran souhaite engager une réflexion sur la gestion des écrans en 2022 |

| ACTION 3: RESPECTER LE RYTHME DE VIE DES ENFANTS | | |
|--|---|--|
| ACTIONS ET PROJETS REALISES | DESCRIPTIF DE L'ACTION | EVALUATIONS |
| ADAPTATION COVID 19 | Les protocoles sanitaires ont été travaillés ensemble entre les écoles et les accueils périscolaires Les animations et sorties extrascolaires ont été principalement centrées sur des propositions locales; Sur la pause méridienne, les repas se sont organisés en pique-nique, puis en alternance avec accès au restaurant et enfin, accès à tous à un repas chaud avec un aménagement des locaux facilitant le non brassage des groupes. | Une collaboration très riche avec l'équipe éducative des 3 écoles; Très bonne adaptation du restaurant scolaire Les équipes périscolaires et extrascolaires et les atsems ont été très réactives pour répondre au mieux aux restrictions sanitaires. |
| RYTHME SCOLAIRE | Une nouvelle campagne de recensement des horaires des deux écoles publiques est réalisée pour la rentrée scolaire 2021. Après consultation, les 2 écoles brechoises, souhaitent conserver les mêmes horaires. L'organisation du temps scolaire a été validée au conseil municipal par délibération en février 2021 . | L'équipe éducative est satisfaite du rythme actuel et souhaite une stabilité organisationnelle. |
| ACCUEIL SPECIFIQUE 9-11 ANS | Dans le cadre de l'ALSH 3- 11 ans, les enfants de 9-11 ans ont la possibilité de se retrouver en groupe spécifique. Cet accueil répond à la fois aux besoins de mode de garde des familles mais aussi aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge en matière de découverte, d'autonomie, de rencontres, de créativité, de besoins. | En 2019 et en 2020, un programme d'activités spécifiques était proposé dans la plaquette ALSH. Souhait de l'étendre sur l'ALSH du mercredi |

| ACTION 4 : AMELIORER LA COMMUNICATION | | |
|--|--|---|
| ACTIONS ET PROJETS REALISES | DESCRIPTIF DE L'ACTION | EVALUATIONS |
| KIDDIZZ UNE APPLICATION SPECIALISEE ENFANCE | Kidizz » est une application mobile spécialisée enfance qui permet de partager des informations et des photos en toute sécurité. En 2020, l'ALSH a mis à disposition des familles cet outil, permettant, de retrouver les photos de leur(s) enfant(s) sous forme d'albums et télécharger des documents ressources : menus, règlement de fonctionnement, projet pédagogique, comptines, etc... | 54 % des familles inscrites à l'ALSH utilisent KIDIZZ |
| DIAPORAMA PHOTO | Lors du cinéma de plein air de septembre 2019 et 2020, un montage photo des meilleurs moments de l'été (ALSH 3-11 ans, Activ'ados et séjours) est diffusé sur grand écran afin de valoriser les moments forts de la période estivale. | Gros succès qui perdure à présent chaque année |
| MISE EN PLACE D'UN PORTAIL FAMILLE | En janvier 2019, mise à disposition des familles d'un portail familles qui permet à distance d'inscrire ou désinscrire ses enfants aux différentes activités de régler ses factures, de consulter l'actualité des services du pôle éducation. | 90% des familles utilisent le portail. |
| AFFICHAGE DES REGLES DE VIE | Création d'une mascotte "Sami" qui permet de rappeler la règle ou la consigne. | En juin 2021 l'ensemble des sites était muni d'affichages cohérents et harmonisés Reste à finaliser le trombinoscope des équipes |
| LE MAGAZINE MOUTIK | Magazine d'informations du Conseil municipal des enfants. Il permet de transmettre aux enfants des écoles le travail des jeunes élus. | Parution de 3 numéros/an en Septembre / Décembre-Janvier et Avril. |
| DYNAMIQUE JEUNESSE | Les programmes d'activités ont été distribués directement dans la cour des collèges par l'animateur jeunes. Très régulièrement un mailing est adressé aux familles par mail ou sur les réseaux pour informer les jeunes et les familles. | |

4- LE PLAN EDUCATIF TERRITORIAL 2021-2024

❖ *Les valeurs de la politique éducative*

En 2020, la politique éducative s'appuyait autour de 5 axes :

- ❖ Veiller au bien-vivre ensemble et au respect de la différence
- ❖ Respecter les rythmes de vie de l'enfant
- ❖ Favoriser les pratiques culturelles et sportives, ainsi que la découverte et la connaissance du patrimoine local
- ❖ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives
- ❖ Améliorer la communication

Pour 2021-2024, pérennisation des 5 axes précédents et proposition d'un axe supplémentaire : le développement durable

- ❖ Veiller au bien-vivre ensemble et au respect de la différence
- ❖ Respecter les rythmes de vie de l'enfant
- ❖ Favoriser les pratiques culturelles et sportives
- ❖ Sensibiliser au développement durable et à la découverte du patrimoine local
- ❖ Encourager la citoyenneté, l'autonomie et la prise d'initiatives
- ❖ Continuer à travailler la communication

❖ *Les instances de suivi*

Conseil d'écoles, commission enfance jeunesse et sports, commission vie scolaire et commission restauration scolaire

❖ *Les membres du comité de pilotage*

Il est proposé au Comité de pilotage du PEDT, de se réunir à la fin de chaque année scolaire afin de procéder à l'évaluation des différents services rendus et d'émettre, si besoin, des avis et/ou recommandations sur les évolutions qui lui paraîtraient souhaitables.

Composition :

Le maire, l'adjointe à la vie scolaire, l'adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux sports, 1 conseiller municipal, les 3 directeurs d'écoles, 1 parent délégué de chaque école, la directrice générale des services, la responsable du pôle éducation/coordinatrice du PEDT, le responsable du restaurant municipal, 1 représentant de l'IEN.

❖ *Les critères d'évaluations*

L'évaluation sera notamment basée sur :

- L'évolution de la fréquentation des services
- Temps d'échanges et/ou questionnaires auprès des familles
- Temps d'échanges et/ou questionnaires auprès des enfants et des équipes éducatives
- Retours des équipes enseignantes
- Directives et réglementations.

❖ Les priorités d'actions 2021-2024

| PRIORITE D'ACTION 1: VEILLER AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET AU RESPECT DE LA DIFFERENCE | |
|---|--|
| ACTIONS | SERVICE/ STRUCTURE |
| LE BIEN-MANGER Education au goût Amélioration des goûters sur les ALSH Mise en place d'un goûter à l'espace jeunes Sensibiliser par le biais d'expositions (légumes moches, les légumineuses.....) Travail en classe avec l'intervention de l'infirmière scolaire (équilibre alimentaire, famille d'aliments, analyse des menus du restaurant scolaire) Partenariat entre l'école de Kerstran et le restaurant scolaire pour mieux comprendre son fonctionnement Rendre les locaux du restaurant scolaire plus attractif (Expositions...) | Pays d'Auray, AQTA Les écoles Activ'ados ALSH du mercredi et des vacances Restaurant scolaire |
| SENSIBILISER LES ENFANTS A LA GESTION DES ECRANS Action 1 : Conception d'une enquête sur les comportements numériques par les élèves du cycle 3 Action 2 : Intervention d'un professionnel pour expliquer les risques liés aux écrans + comportements inadaptés Action 3 : Conférence débat à destination des parents sur les jeux vidéos ans le cadre de la semaine du numérique | Ecole de Kerstran ALSH du mercredi Activ'ados |
| SENSIBILISER LES ENFANTS ET LES ENCADRANTS AU HARCELEMENT Niveau 1: Organiser un événement sur le harcèlement pour les familles et enseignants Niveau 2: Ateliers pratiques avec les enfants Actions autour de la semaine de l'enfance Sensibilisation des équipes lors des échanges de pratiques | CME Les écoles Activ'ados ALSH periscolaires ALSH du mercredi et des vacances |
| POURSUIVRE NOS ACTIONS SUR LA SENSIBILISATION AU HANDICAP Travail avec les associations Actions autour de la semaine de l'enfance Atelier discussion à thème : « M. et Mme Jean Parle » Travail sur l'inclusion des enfants porteurs de handicaps | CME Les écoles Activ'ados alsh periscolaires ALSH du mercredi et des vacances |
| CONTINUER NOS ACTIONS POUR AMELIORER L'ACOUSTIQUE AU RESTAURANT SCOLAIRE Poursuivre les travaux acoustique au restaurant scolaire (phase 2) Bouchons d'oreilles moulés pour chaque agents (Phase 2) Actions de sensibilisation pour les enfants et les adultes | Restaurant scolaire ALSH periscolaires ALSH extrascolaire |
| SECURISATION DES LOCAUX ET DES PERSONNES Mise en place de système d'alarme différencié (alarme PPMS dans chaque école) Formation du personnel à l'utilisation des extincteurs / PSC1 et défibrillateurs en partenariat avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) Former les adolescents aux 1ers secours | Les écoles Activ'ados alsh periscolaires ALSH du mercredi et des vacances |
| PRIORITE D'ACTION 2: RESPECTER LE RYTHME DE VIE DES ENFANTS | |
| ACTIONS | SERVICE/ STRUCTURE |
| PERMETTRE AUX ENFANTS D'ACCEDER AUX ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES Mener une réflexion sur l'accès aux activités sportives et culturelles sur l'ALSH du mercredi et de la pause méridienne et sur les temps periscolaires | ALSH periscolaires et mercredis ALSH extrascolaire Les associations |
| PRIORITE D'ACTION 3: FAVORISER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES | |
| ACTIONS | SERVICE/ STRUCTURE |
| CREER DES LIENS ENTRE LES ASSOCIATIONS ET LES ALSH ET LES SERVICES COMMUNAUX Mener une réflexion sur l'accès aux activités sportives et culturelles sur l'ALSH du mercredi et de la pause méridienne associatives des enfants en periscolaire Proposer des activités complémentaires des associations brechoises Continuer à proposer des passerelles entre les structures (Médiathèque, Activ'ados, salle de sports...) | ALSH periscolaires et mercredis ALSH extrascolaire Les associations |
| PROPOSER DES ACTIVITES SUR LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE Proposer des expositions, des moments forts par période Inciter les accompagnateurs periscolaire à proposer des activités sur le temps de pause méridienne Proposer une passerelle avec la médiathèque | CME Les écoles alsh periscolaires et ALSH du mercredi |
| PRIORITE D'ACTION 4: SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE ET AU PATRIMOINE LOCAL | |
| ACTIONS | SERVICE/ STRUCTURE |
| SENSIBILISER AUX ENVIRONNEMENTS NATURELS Cultiver des parcelles dans le jardin péda de l'école ou le jardin au pôle éducation S'investir dans le projet « école dehors » avec l'école du Pont Douar Découvrir des milieux naturels nouveaux (par la construction d'un escape Game par les jeunes) | Ecoles ALSH mercredi Chantier jeunes Activ'ados (Escape Game) Service patrimoine et environnement |
| APPRENDRE A TRIER LES DECHETS ET EN REDUIRE SA PRODUCTION Travailler sur le gaspillage alimentaire Revalorisation des déchets et du mieux consommer Apprendre à trier ses déchets Compostage au restaurant scolaire Sensibiliser les familles et les enfants lors du temps de goûter en accueil periscolaire (Déchets et teneur en sucre) | CME Les écoles ALSH périscolaires et ALSH du mercredi Le restaurant scolaire Service patrimoine et environnement |
| PRIORITE D'ACTION 5: ENCOURAGER LA CITOYENNETE ET LA PRISE D'INITIATIVES | |
| Actions | SERVICE/ STRUCTURE |
| CONTINUER A METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR DYNAMISER LA JEUNESSE Travail en réseau avec AQTA, le pays d'Auray et la mission locale Favoriser l'autonomie des jeunes avec des séjours participatifs Mettre en place une bourse pour les jeunes et les propositions d'actions nouvelles (escape game, navettes, repas, goûter...) Renouveler le mandat du CME | CME Chantier jeunes Activ'ados |
| PRIORITE D'ACTION 6: CONTINUER A TRAVAILLER SUR LA COMMUNICATION | |
| ACTIONS | SERVICE/ STRUCTURE |
| CONTINUER A METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR MIEUX ECHANGER AVEC LES FAMILLES ET LES ENFANTS Continuer à faire perdurer des outils tels que Magazine CME "Moutik"; Zamipotes, trombinoscope, portail familles...) Valoriser les chantiers jeunes avec une plaquette spéciale « Chantier » (Contenu, dates, photos...). | ALSH, écoles, restaurant scolaire, temps meridien |
| TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITE DES ECOLES 1- Améliorer les outils de communication des écoles (Blogs, site internet) 2- Valoriser les projets (Ecole dehors) 3- Programmer une réunion 1 fois par trimestre avec les directrices d'école... | Ecoles, service communication, periscolaires |